

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
DIRECTION GENERALE DES EXAMENS ET CONTROLE SCOLAIRE

BP : 2201 - Tél : 224 628 76 53 55 / 623 13 01 48

E-mail: service.examens22@gmail.com / mamady49keita@gmail.com

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail • Justice • Solidarité



Diplôme de Bachelier du second Degré

Le Ministre de L'Enseignement Pré-Universitaire et de L'Alphabétisation

Vu l'ARRÊTÉ N° 97/1143/MENRS/CAB du 3 Mars 1997, portant Règlements Généraux des Examens Scolaires en République de Guinée
Vu le PROCES-VERBAL de l'Examen Du Baccalauréat unique



SESSION: 2022

PROFIL: **SCIENCES MATHÉMATIQUES**

PV: 206662

CENTRE: LYCEE PATHE DIALLO / MANDIANA ECOLE D'ORIGINE: LYCEE PATHE DIALLO

établi le 18/07/2022 par le Jury National de Supervision

confère avec la mention : BIEN

à LANCINE SIDIBE

né(e) le 09/06/2000 à GUECKEDOU

Fils (fille) de ABDOULAYE

et de RAMATA DIAKITE

LE DIPLOME DE BACCALAUREAT UNIQUE pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à CONAKRY, le 08/08/2022

P/ le Ministre Par Délégation
Le Directeur de la DGECS

Signature du titulaire

MAMADY 49 KEITA

Le présent document est enregistré sous le N°18148
IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CE DOCUMENT

0120394